



NOM et Prénom de l'enfant :

Chers parents,

Merci de bien vouloir remplir le dossier d'inscription suivant.

Il nous permettra d'avoir en notre possession toutes les informations dont nous aurons besoin : pour nous occuper au mieux de votre enfant, pour garantir la pérennité de l'école (votre implication, informations financières, conformité à la Loi).

Il contient également des informations à conserver, dont vous aurez besoin tout au long de l'année.

En cette première rentrée, il se peut que ce dossier soit incomplet. Nous serons peut-être amenés à vous demander ou vous transmettre des informations supplémentaires en cours d'année et nous améliorerons avec votre aide. Merci de votre compréhension.

Nous vous souhaitons une belle et riche année scolaire !

Mr Mansour, directeur de L'École
Toute l'équipe Free Little Birds School

Dossier à nous remettre, au plus tard, 2 semaines après l'entretien pédagogique.

Merci de nous transmettre tous les documents suivants :

- Copie du livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- En cas de divorce ou séparation des parents, copie du jugement des Affaires Familiales stipulant les conditions d'exercice de l'autorité parentale le cas échéant.
- Certificat / Pages du carnet de santé mentionnant les vaccinations obligatoires à jour.
- En cas de traitement régulier, les ordonnances récentes et médicaments correspondant (boîte de médicaments dans leurs emballages d'origines marqués au nom de l'enfant avec la notice).
- Certificat d'assurance responsabilité civile pour votre enfant.
- Certificat de radiation de l'établissement scolaire précédent (si nécessaire).
- Totalité des chèques pour paiement annuel des frais de scolarité / Preuve de mise en place d'un virement automatique.

Merci de vérifier que vous avez bien rempli toutes les fiches marquées dans le dossier ci-après :

- F1 : « Renseignements familiaux » ● F2 : « Fiche sanitaire de liaison » ● F3 : « Autorisation de sortie » / « Droit à l'image » ● Charte Participative « Investissement familial », remplie et signée, et page 3 de la charte à retourner avec le dossier d'inscription.



F1 : RENSEIGNEMENTS FAMILIAUX

* : rayer la mention inutile NB : Pour simplifier ce dossier, nous utilisons les dénominations « Père » et « Mère », que l'on peut également entendre comme « Responsable légal 1 » et « Responsable légal 2 ».

NOM / Prénom de l'enfant :

Date de naissance de l'enfant :

Père	Mère
Nom :	Nom :
Prénoms :	Prénoms :
Nationalité(s) :	Nationalité(s) :
Adresse :	Adresse :
Tél. portable :	Tél. portable :
Tél. travail :	Tél. travail :
Tél. fixe :	Tél. fixe :
@ :	@ :
Profession :	Profession :
Employeur :	Employeur :

Situation familiale des parents / responsables légaux :

☐ mariés ☐ vie maritale ou PACS ☐ séparés ☐ divorcés ☐ célibataire ☐ garde alternée

Autre.....

J'autorise l'école Free Little Birds à communiquer mes coordonnées aux autres parents de l'école :

☐ oui ☐ non



Personne(s) à prévenir en cas d'urgence (dans l'ordre) :

1 : Père / Mère * 2 : Mère / Père * 3 Autres personnes

Nom :	Prénom :
Lien avec l'enfant :	
Adresse :	
Tél. portable :	Tél. fixe :

Autres personne(s) autorisée(s) à venir chercher l'enfant à la sortie de l'école. Agée d'au moins 15 ans, la personne concernée devra présenter une pièce d'identité au personnel pédagogique présent.

Nom :	Prénom :
Lien avec l'enfant :	
Adresse :	
Tél. fixe :	Tél. portable :

Nom :	Prénom :
Lien avec l'enfant :	
Adresse :	
Tél. fixe :	Tél. portable :



F2 : FICHE SANITAIRE DE LIAISON

NOM / Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

☐ garçon

☐ fille

Groupe Sanguin :

NOM / Prénom du père :Tel :

NOM / Prénom de la mère :Tel :

Personne à prévenir en cas d'urgence (dans l'ordre) :

1 : Père / Mère * 2 : Mère / Père *

MÉDECIN TRAITANT :

Nom / Prénom :

Tel :

Adresse :

VACCINATIONS

Les vaccinations obligatoires de l'enfant sont-elles à jour ? ☐ oui ☐ non

• Joindre une photocopie des pages concernées du carnet de santé.



F2 : FICHE SANITAIRE DE LIAISON

L'ENFANT SUIV-IL UN TRAITEMENT MÉDICAL ? ☐ oui ☐ non

● Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondant (boîte de médicaments dans leurs emballages d'origine marqués au nom de l'enfant avec la notice). NB : Aucun médicament ne pourra être pris à l'école sans ordonnance datée et signée par un médecin.

L'ENFANT A-T-IL DES ALLERGIES ? ☐ oui ☐ non

Si oui, précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, le signaler)

.....
.....

L'ENFANT A-T-IL CONNU DES DIFFICULTÉS DE SANTÉ ? (Maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation...). Merci d'en préciser LES DATES et les PRÉCAUTIONS À PRENDRE.

.....
.....

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS Votre enfant porte-t-il des lunettes, des lentilles, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc ? Merci de nous préciser les précautions à prendre :

.....
.....

Nous soussignés,, responsables légaux de l'enfant et titulaires de l'autorité parentale, certifions l'exactitude des renseignements mentionnés dans cette fiche.

En cas d'urgence, nous autorisons la responsable de l'école à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant : soins d'urgence, transport, hospitalisation, interventions cliniques jugées indispensables et urgentes par le médecin appelé, en cas d'impossibilité de nous joindre (nous ou le médecin traitant) dans les meilleurs délais.

Fait le à

Signature du père

Signature de la mère



F3 : AUTORISATIONS

Autorisation de SORTIES SCOLAIRES

Nous soussignés,

(Père)

(Mère)

autorisons notre enfant

à participer à toutes les activités se déroulant en dehors de l'enceinte de l'école, et à effectuer les déplacements, à pied ou en véhicules de transport autorisés, liés à ces activités.

Fait le à

Signatures :

Père

Mère

Droit à l'image

Conformément à l'article 9 du Code Civil concernant le respect de la vie privée, le droit à l'image est protégé.

Nous soussignés,

(Père)

(Mère)

☐ autorisons ☐ n'autorisons pas

l'École Free Little birds à photographier ou filmer votre enfant ou nous-mêmes dans le cadre des activités de l'association et à utiliser ces images (non identifiables sur tout support public tel que site web-réseaux sociaux supports pédagogiques...)

Fait le à

Signatures :

Père

Mère



A conserver par les familles

CALENDRIER ET HORAIRES 2026/2027

RENTRÉE : La rentrée est prévue à partir du Lundi 1^{er} septembre 2026. Les enfants rentreront par petits groupes afin que les fonctionnements principaux de l'école puissent leur être expliqués individuellement. Nous construirons le planning de rentrées en concertation avec vous et nous vous le communiquerons au plus tôt.

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Lundi 31 août 2026		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : mardi 1 ^{er} septembre 2026		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 17 octobre 2026 Reprise des cours : lundi 2 novembre 2026		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 19 décembre 2026 Reprise des cours : lundi 4 janvier 2027		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 13 février 2027 Reprise des cours : lundi 1 ^{er} mars 2027	Fin des cours : samedi 20 février 2027 Reprise des cours : lundi 8 mars 2027	Fin des cours : samedi 6 février 2027 Reprise des cours : lundi 22 février 2027
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 10 avril 2027 Reprise des cours : lundi 26 avril 2027	Fin des cours : samedi 17 avril 2027 Reprise des cours : lundi 3 mai 2027	Fin des cours : samedi 3 avril 2027 Reprise des cours : lundi 19 avril 2027
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 3 juillet 2027		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours. Les classes vaqueront le vendredi 7 mai 2027.



MEN - Octobre 2025

JOURS FÉRIÉS : L'école sera également fermée les jours fériés.

HORAIRES : La structure est ouverte les lundis-mardis-jeudis-vendredis, de 8h20 à 16h40.

L'accueil de l'enfant en maternelle se fait de 8h20 à 8h50 et de 8h20 à 8h30 en élémentaire.

En maternelle, le temps d'enseignement débute à 9h00 et se termine à 16h10.

En élémentaire, le temps d'enseignement débute à 8h30 et se termine à 16h30.

LES MERCREDIS et GARDERIE (matin/soir) : Pour le moment, l'école n'a pas prévu d'accueil le mercredi et la garderie du soir débutera à 16h40 jusqu'à 18h. Nous sommes à l'écoute de vos envies et besoins.

A conserver par les familles

**CONDITIONS GÉNÉRALES POUR L'INSCRIPTION Free Little Birds School ANNÉE 2025/2026****GÉNÉRALITÉS :**

Free Little Birds School est un établissement d'enseignement privé laïque primaire, hors contrat avec l'Éducation Nationale. La structure juridique qui la porte est l'association « Free Little Birds School ». Free Little Birds School accueille des enfants à partir de 3 ans. La direction de l'école est assurée par Mr Mansour et par l'équipe pédagogique et administrative de l'association Free Little Birds School. L'école est située pour l'année scolaire 2025/2026 à Agde.

L'association « Free Little Birds School » a pour vocation le développement de pratiques éducatives bienveillantes basées sur le respect des dispositions naturelles de l'être humain, et de l'enfant en particulier.

INVESTISSEMENT FAMILIAL :

Le fonctionnement de cette école nécessite un investissement familial important. Pour en limiter les frais financiers, mais surtout pour concrétiser un des propos de l'école qui est celui de la co-éducation. Les parents sont et restent les premiers éducateurs de l'enfant. À ce titre, nous souhaitons qu'ils prennent part à la vie de l'école, à leur mesure. Nous avons estimé cet investissement familial nécessaire. Merci de remplir la Charte Participative (Annexe) pour commencer à vous positionner dans ce fonctionnement.

FRAIS DE SCOLARITÉ :

Le montant de la scolarité est de 4900€/an.

Le montant annuel de la scolarité est payable à l'inscription. Vous pouvez choisir de l'étaler en 1 (un) à 10 (dix) paiements :

- 1 règlement en septembre de 4900€
- 3 règlements en septembre-décembre-mars de 1634€
- 10 règlements de septembre à juin de 490€

Pour rester cohérent avec la pédagogie du Dr Maria Montessori, les enfants devront bénéficier des 2 temps de travail de 2h30-3h préconisés par le Dr Maria Montessori. Le mi -temps ne sera donc autorisé que dans des cas particuliers dus à l'âge, des problèmes psychologiques ou physiques, pour aménagement du temps de travail nécessaire ... sur appréciation de l'équipe pédagogique (directeur(ice), éducateurs(rices), assistants(es), psychologue ou pédopsychiatre, médecin, psychomotricien(ne), orthophoniste ... travaillant avec l'école.

Les frais à l'entrée de l'enfant dans la structure sont de 200€ la première année auxquels s'ajoutent chaque année 150€ de participation au renouvellement du matériel (cette participation est une aide à l'achat de matériel, mobilier, etc).

Ces frais sont non remboursables en cas de désistement.

**PAIEMENT :**

- Paiement par chèque : l'ensemble des chèques, libellés à l'ordre de « Association Free Little Birds School », sera joint au dossier d'inscription.

Les chèques seront encaissés entre le 3 et le 5 de chaque mois en cours.

- Paiement par virement automatique :

Aucune déduction pour absence ne pourra être faite.

Un préavis de 3 mois est demandé et ces 3 mois seront dus en totalité quels que soient les motifs de départ (mutation, maladie, déménagement...) sauf durant la période d'essai. L'association ne procédera pas au remboursement des frais à l'entrée de l'enfant (frais d'inscription-participation au renouvellement du matériel adhésion).

Le chèque de 350€ établi à l'ordre de l'association Free Little Birds School sera joint au dossier d'inscription et encaissé lors de la validation de l'inscription de l'enfant.

En cas de désistement de la famille suite à la validation de l'inscription, l'association ne procédera pas au remboursement de ces frais. L'ensemble des chèques de règlement des frais de scolarité, libellés à l'ordre de « Association Free Little Birds School », sera joint au dossier d'inscription, ou une preuve de mise en place du virement récurrent.

Nous vous demandons de signaler au plus tôt toute difficulté de paiement des mensualités à la trésorière de l'association. Vous pourrez étudier avec elle des solutions. Dans tous les cas, chaque situation devra être régularisée dans les deux mois maximum. Au-delà nous ne pourrions pas mettre en péril la viabilité de l'école dont l'équilibre économique est fondamental. Votre enfant ne pourrait alors plus être scolarisé à l'école.

CAS DE FORCE MAJEUR : En cas de fermeture de l'établissement dans un contexte de force majeure (catastrophes naturelles, événements politiques et économiques, épidémies, pandémies...), la scolarité ne pourra pas être remboursée.

ASSIDUITÉ : Il n'est pas possible de procéder à une diminution des frais de scolarité. A noter qu'une présence minimale au sein de la structure est essentielle à la bonne intégration de l'enfant et afin que la pédagogie mise en place lui soit profitable.

ABSENCES : Merci de nous signaler l'absence de votre enfant par téléphone dès que possible sur la ligne fixe et/ou mobile de l'école. Ainsi que par mail (freelittlebirdsschool@gmail.com) afin d'en garder une trace écrite.

PÉRIODE D'ESSAI : Une période d'essai de quatre semaines est possible : à l'issue de cette période d'essai, si la famille et l'enfant ne souhaitent pas poursuivre la scolarisation Free Little Birds School, il est procédé à une restitution des paiements pour les mois non effectués. L'inscription est alors annulée. Les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

REPAS ET COLLATIONS : Pour chaque enfant qui amènera son propre déjeuner, froid ou chaud dans une boîte thermos : Free Little Birds School n'est pas responsable de la qualité des repas apportés. Sa responsabilité ne saurait être mise en cause en cas d'intoxication alimentaire des enfants. Des fruits seront donnés en guise de collation durant les journées.



ASSURANCE : Nous vous demandons de nous fournir une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident pour l'enfant scolarisé durant l'année concernée.

VACCINATION / SANTÉ : Les documents et renseignements demandés dans la fiche F2 « Fiche sanitaire de liaison » doivent être à jour et complétés. Seules les vaccinations obligatoires sont demandées.

À découper et retourner avec le dossier d'inscription

.....

CONDITIONS GÉNÉRALES POUR L'INSCRIPTION À Free Little Birds School ANNÉE 2026/2027

☐ J'atteste avoir pris connaissance et accepte les conditions générales du présent dossier d'inscription.

Fait le à

Signature du père

Signature de la mère